

Accompagnement de préparation à la rencontre PME/investisseurs du label ADVANCITY® entreprise innovante

Contexte

ADVANCITY propose à ses PME d'accéder à des prestations leur permettant de préparer leurs prochaines levées de fonds (précisions dans le document de présentation de l'offre). La préparation sera composée d'un Appel à manifestation d'intérêt et d'une étape de sélection. Celles-ci seront d'un niveau suffisant pour garantir qu'une PME ayant reçu le label est en capacité de lever des fonds dans l'année qui suit.

Afin de vous inscrire à cet accompagnement, merci de nous retourner le document d'inscription, le document de présentation de votre entreprise, et un chèque d'inscription de 100€HT, soit 160€TTC, avant le 30 avril 2015 à 12h.

Cette action est soumise au régime des Minimis. ADVANCITY vous fera parvenir à l'issu de votre sélection un document d'information (ou avant sur demande).

Document d'inscription

Société :

N° Siret :

Site web :

Effectifs : Chiffre d'affaires :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Contact (Nom/ Prénom/ Fonction) :

.....
.....

Téléphone :

Mail :

Je soussigné(e) (Nom/ Prénom/ Fonction)

.....

Confirme mon intérêt pour l'accompagnement ADVANCITY® de préparation à la rencontre avec des investisseurs.

Je joins un chèque de dépôt de garantie de 160€ (soit 100€HT)*.

N° chèque :

Banque :

Montant :

Le A Signature et cachet de l'entreprise

- Ce chèque sera encaissé en cas de sélection à la première étape par le comité des financeurs et une facture vous sera alors adressée.

Appel à manifestation d'intérêt pour participer à l'accompagnement et à la rencontre PME-investisseurs.

C'est sur la base de ce que vous indiquerez dans cette page que se fera la première étape de sélection. Veuillez ne pas dépasser une page en taille 10.

Description de l'entreprise et de son offre :

Description du business model :

Descriptions du/des dirigeant(e)/s :

Niveau de financement demandé et échéance :

Ces éléments sont à l'usage exclusif de l'équipe opérationnelle d'ADVANCITY et du Comité des Investisseurs. Ils sont couverts par le respect des règles de confidentialité.